

Janvier-février 2022 • 1,50 €

Bimestriel #146

le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MOSELLE

04 ACTUALITÉS
Trois questions
à Philippe Fischer,
président de la CMA 57

17 PRATIQUE
Financer ses projets
en mode participatif

**DES FORMATIONS
SUR MESURE
EN 2022**

P. 12



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





2022, déjà.

2021 FUT SI RICHE, si remplie de nouveautés pour notre réseau qu'elle est passée à vitesse grand V. La CMA Grand Est a été créée et un nouveau modèle se construit depuis, résolument tourné vers l'artisanat du Grand Est, ses entreprises et ses artisans.

Depuis le 18 novembre dernier, une nouvelle équipe d'élus a pris place au sein de l'Assemblée générale de la CMA Grand Est et au sein des établissements territoriaux. Nous avons le plaisir de vous présenter ces nouvelles équipes dans les pages qui suivent. Sachez que les élus de la CMA Grand Est sont là à votre service, sur le terrain mais qu'ils sont également au cœur des grandes démarches régionales ou nationales, pour entendre vos besoins, porter vos enjeux et vous proposer encore et toujours des réponses efficaces et adaptées.

Cette nouvelle mandature se veut engagée vers toujours plus de proximité, d'écoute et de services :

- la proximité de nos actions, de notre présence, de nos équipes,
 - l'écoute de vos idées, de vos projets, de vos problématiques,
 - le service pour tous, à tous et surtout, en adaptation constante.
- À l'heure où s'écrivent ces lignes, le nouveau variant Omicron inquiète fortement et interroge à nouveau l'avenir sanitaire et économique de notre pays...

En tant que président régional et départemental, en tant que chefs d'entreprise artisanale également, nous voulons avoir confiance et sommes persuadés, sur tous les plans, que la réussite de demain est celle que l'on écrit à plusieurs mains. C'est ainsi que nous souhaitons avancer et c'est ainsi que nous vous adressons nos vœux pour cette année 2022 : « *Partageons nos valeurs d'aujourd'hui pour construire l'artisanat de demain* ». Une belle, très belle année 2022 à tous !

Christophe Richard, président de la CMA Grand Est & **Philippe Fischer**, président de la CM Moselle

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA-MOSELLE.FR

@CMA57OFFICIEL @MONDEDARTISANS

SERVICECLIENT@CMA-MOSELLE.FR



10



14



05

ACTUALITÉS 04

Trois questions à Philippe Fischer, président de la CMA 57

Une nouvelle présidence au service des artisans de Moselle
Une nouvelle équipe régionale

La vie des CFA : deux apprentis du CFA de Metz remportent un prix

Un programme de formations sur mesure en 2022

Répar'acteur : Troc Couture

Petites annonces : les entreprises à reprendre

En images

Financer ses projets en mode participatif

Parez aux imprévus grâce au réseau de soutien aux artisans

Sens et Matières : l'expérience

de l'artisanat d'art à côté de chez vous

PRATIQUE 19

Entretien professionnel : une obligation pour tous

Comment se calcule la valeur de votre entreprise ?

Et si vous vous lanciez dans le mécénat de compétences ?

Micro-entreprise : que se passe-t-il en cas de dépassement du CA ?

Besoin en fonds de roulement : mesurer sa marge de sécurité

REGARDS 26

Métiers : serruriers et lunetiers

Prestige : Gwen Glass, spectre coloré

Opinion : Cécile Lieurade-Billou,

Pôle emploi

Ce numéro comprend des pages spécifiques pour les abonnés de la Moselle.

Le Monde des artisans n° 146 • Janvier-février 2022. Édition de la Moselle. **Président du comité de rédaction:** Christophe Richard. **Rédacteur en chef:** Dominique Klein. **Rédaction des pages locales :** Romain Rousseau. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Pauline Overney, Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction :** Marine Anthony. **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** TEMA/JTM 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 03 87 69 18 01. **Photographies :** Luc Bertau, CMA57. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/JTM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication :** François Granddidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



Trois questions à **Philippe Fischer,** **PRÉSIDENT DE LA CMA 57**

Après de nombreuses années en tant qu'élu, vous endossez désormais le rôle de président, comment l'abordez-vous ?

Philippe Fischer : C'est un changement profond mais je suis heureux d'avoir la chance de me prêter à l'exercice de cette fonction. J'en mesure tous les enjeux puisque je suis élu depuis de nombreuses années à la chambre et je compte bien tout mettre en œuvre pour poursuivre les actions et projets engagés en faveur du secteur de l'artisanat de la Moselle. Il n'y a pas un projet, personnel ou professionnel, dans la vie de chacun d'entre nous qui ne puisse se concrétiser sans l'intervention d'au moins un artisan. Par-tout, en permanence, l'artisanat est sollicité et constitue un socle de la réalisation de nos envies, souhaits et rêves de professionnels ou de particuliers. C'est une force et une chance que je suis fier de représenter et de défendre maintenant. Ainsi, pour toujours mieux satisfaire les besoins et les attentes des artisans, je souhaite qu'ils soient placés au cœur des décisions stratégiques qui seront prises au cours de cette mandature. Pour cela, je souhaite être davantage encore à leur écoute. Agir pour les artisans c'est bien, agir avec eux c'est mieux. Comme toujours, les artisans pourront compter sur la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle pour les accompagner dans leur quotidien.

Quelle politique comptez-vous mener en matière d'accompagnement des artisans ?

P. F. : Je souhaite que nous renforçons encore nos contacts avec les artisans sur tout le territoire mosellan. Nous sommes déjà en la matière une des chambres les mieux engagées mais nous devons encore faire mieux. La CMA propose un grand nombre de webinaires sur tous les sujets du développement économique des entreprises artisanales. De nombreux artisans s'en sont déjà saisis et je souhaite que de nouveaux sautent le pas. Ces formations-informations rapides permettent de comprendre les enjeux d'un sujet et de se poser ensuite les bonnes questions. Et lorsque le sujet devient un projet d'entreprise, on peut ainsi se faire accompagner par son conseiller

de la CMA. Chaque entreprise a un conseiller dédié et à son service. Le monde de l'artisanat évolue et les artisans mosellans ont toujours montré qu'ils étaient capables de s'adapter à ces changements. C'est la grande force des artisans. Leur proximité avec leurs clients leur permet de s'adapter en continu aux changements de la société. La CMA accompagne aussi les artisans tout au long de leur carrière par son offre de formation. Ces derniers mois, l'accent a été mis sur le développement des outils numériques et la transition écologique. Nous allons continuer en ce sens et j'invite tous les artisans à se renseigner sur les formations proposées auprès de leur conseiller CMA 57.

Comment abordez-vous la question de l'apprentissage pour l'avenir de l'artisanat ?

P. F. : La promotion de l'apprentissage est essentielle. J'invite toujours tous les artisans à accueillir des apprentis à chaque fois que cela est possible. Les apprentis sont l'avenir de l'artisanat. Ils seront ceux qui contribueront au développement d'une activité artisanale. Ils seront ceux qui reprendront les entreprises artisanales à l'occasion du départ à la retraite d'un artisan. Ils seront ceux qui pérenniseront les valeurs et le savoir-faire de l'artisanat auprès des futures générations. Nos jeunes sont une chance, ils ont envie de réussir et soif d'apprendre. Comme nos aînés l'ont fait pour nous, nous leur devons de partager ce que nous avons appris. Ce passage de témoin doit être notre fierté collective. J'insiste également sur le fait qu'il est important d'encourager nos jeunes apprentis à se projeter au-delà du premier niveau de qualification. Les mentions complémentaires, brevets professionnels et bacs pros leur ouvrent plus facilement la porte de l'entrepreneuriat mais aussi de leur évolution professionnelle dans des métiers qui changent vite. Former des artisans compétents rapidement est une chose. Leur fournir les outils pour un jour devenir créateur ou repreneur d'entreprise en est une autre. C'est un enjeu fort de ces prochaines années pour nous tous, artisans et artisans. C'est un dossier qui me tient particulièrement à cœur.

Portrait chinois

4 QUESTIONS POUR DÉCOUVRIR D'AUTRES FACETTES DE PHILIPPE FISCHER

**SI PHILIPPE FISCHER ÉTAIT
UNE CHANSON**

Je serais « *Hier encore* »
de Charles Aznavour.

S'IL ÉTAIT UN DESSERT

Je serais « *la tarte aux pommes* ».

S'IL ÉTAIT UN MOIS DE L'ANNÉE

Je serais « *le mois de novembre* ».

S'IL ÉTAIT UN LIVRE

Je serais « *mon livre de recettes
d'apprentissage que j'utilise encore
avec mes apprentis* ».



Une nouvelle présidence au service des artisans DE MOSELLE

Découvrez le visage des élus à la chambre de métiers et de l'artisanat
de la Moselle pour la mandature 2021-2026.



Président



Philippe FISCHER

Vice-présidents



Guy BEYEL
(vice-président délégué
auprès de CMA France)



Véronique
GAUDRON



Bruno
CHARPENTIER



Vincent
NAGELSCHMIT

Membres



Benoît
LAMBERT



Angelica
ROMERO
MAZZETTI



Erika
STAHRMER

Trésorier



Vincent
BALDINO

Trésorière adjointe



Audrey
ERBRECH

Secrétaire



Calogero
PACI

Secrétaire adjoint



Jeannot
GABRIEL

LES AUTRES MEMBRES ÉLUS DE LA CMA 57

Membres titulaires : WALDNER Olivier, BECK Frédéric, BEUGNETTE André, BOUCHEND'HOMME Joëlle, CURSIO Adeline, SCHAEFER Nicolas, COURTOIS Marjorie, D'AMBROSIO Sandra, GRIBELBAUER Bettina, LEGRAND Arielle, MOUROT LARONDE Jordan, PFEIFFER Calogera, RITZ Yamina & SCHOETTEL Alexandre.

Membres suppléants : KAPRAL Delphine, PIZZOLATO Eloïse, SEYER Daniel, BUCKEL Julien, GALVANI Maurice, LEGRAND Véronique, LICHT Jérôme, FALLITO Antoine, DELLA ROSA Felice, FOLMER Marie Carmen, YILDIRIM Mesut, LANGE Sandrine, BRACH Jean-Paul, AUBERTIN Didier, LAURENT Fabien, ULMER Coralie, BLAISE Estelle, BEINING Anne-Claire, LAMARQUE Guillaume, GALAN Emmanuelle, LAHAYE Marie-Agnès, BOCQUET Olivier, BERTRAND Nathalie, TEIXEIRA Armand, BARTHEL Éric & DEFRANOUX Frédéric.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE RÉGIONALE, un nouveau président

Le jeudi 18 novembre 2021, l'assemblée générale constitutive de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Grand Est s'est tenue au siège pour élire son président, ses vice-présidents et son Bureau et pour définir les différentes instances qui organiseront la vie de la chambre consulaire régionale. C'est Christophe Richard, également président de l'établissement des Vosges, qui a été porté à la tête de la CMA Grand Est.

CHRISTOPHE RICHARD



MAÎTRE ARTISAN MENUISIER

Nom : Richard
Prénom : Christophe
Âge : 56 ans
Profession : maître artisan menuisier

Lieu : Moyemont (Vosges)

À noter : son entreprise est une histoire familiale. Elle a été créée par son père en 1956. Il l'a reprise en 1990, à l'âge de 25 ans. Il obtient son titre de maître artisan menuisier en 1993 et sortira diplômé de l'École des cadres en 2015.

ENGAGÉ

Membre de l'U2P Vosges depuis 2005 et 1^{er} vice-président de la CMA des Vosges de 2010 à 2016, Christophe Richard en devient président en 2016, année où il prendra également la 2^e vice-présidence de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Grand Est, aux côtés de Bernard Stalter. Il sera nommé 1^{er} vice-président en juin 2020.

Le 18 novembre 2021, à la suite des élections des CMA, il est installé en tant que président de l'établissement des Vosges et élu président de la CMA de région Grand Est. Parallèlement à son parcours d'élu au sein du réseau des CMA, il est administrateur de la Caisse de congés bâtiment Grand Est, membre du Ceser et 2^e vice-président de la Capeb 88.

SES TROIS MOTS-CLÉS POUR L'ARTISANAT DU GRAND EST

Reinventer

Le réseau des CMA est entré dans une nouvelle ère. Il y a eu beaucoup d'évolutions et de transformations ces dernières années qu'il s'agisse de nos compétences ou de notre organisation administrative.

Il nous faut asseoir ces évolutions et les installer pour que l'entreprise artisanale comprenne notre rôle, notre utilité et notre force.

Préparer

Préparer l'avenir avec la formation. C'est de là que tout rayonne : elle emmène la jeunesse vers nos métiers par l'apprentissage ou par la reconversion professionnelle.

Mais elle permet aussi à nos entreprises de s'adapter à un environnement en perpétuelle évolution. Notre mission dans ce domaine est vaste et elle doit permettre de faciliter le recrutement pour nos entreprises.

Deployer

Déployer l'offre de services de la CMA Grand Est : il nous faut veiller à ce que toutes nos entreprises y aient accès partout sur le territoire. Nous devons être plus que jamais présents, sur le terrain. Nous sommes les accompagnateurs incontournables des entreprises artisanales.



▲ Assemblée générale

Vos élus, leur rôle, leurs missions

Bureau de la CMA Grand Est

Le Bureau est composé de 20 membres

- un président;
- deux vice-présidents;
- un trésorier;
- un trésorier adjoint;
- un secrétaire;
- un secrétaire adjoint;
- 13 membres.

Chaque territoire est représenté par deux élus parmi lesquels le président de l'établissement, membre de droit.

Rôle du Bureau

En lien avec les grands axes définis par l'assemblée générale, le Bureau décide des actions mises en place et de leur bon déroulement.

- Il saisit les **différentes commissions** et en coordonne leurs travaux.
- Il arrête le **projet de budget** pour le présenter à la Commission des finances.
- Il étudie les modifications portées au **règlement intérieur**, au **règlement des services** ainsi qu'à la **grille des emplois**, en vue de les soumettre au vote de l'assemblée générale.
- Il donne son accord à la nomination et à la révocation par le président du secrétaire général.
- Il établit l'**ordre du jour des assemblées générales**.

LES MEMBRES DU BUREAU DE LA CMA GRAND EST



▲ **1^{er} vice-président :**
Jean-Luc Hoffmann,
président de la CM Alsace.



▲ **2^e vice-président :**
Georges Bell, président de
l'établissement de l'Aube.



▲ **Trésorier :**
Philippe Fischer, président
de la CM Moselle.



▲ **Trésorier-adjoint :**
Philippe Tournois, président
de l'établissement
de la Meuse.



▲ **Secrétaire :**
Caroline Tripied, présidente
de l'établissement
de la Haute-Marne.



▲ **Secrétaire-adjoint :**
Jean-Paul Daul, président
de l'établissement
de Meurthe-et-Moselle.



Les autres membres du Bureau

- ① M^{me} Messina (Ardennes)
- ② M. Loriette (Ardennes)
- ③ M. Duparc (Aube)
- ④ M. Schalk (Bas-Rhin)
- ⑤ M. Kempf (Haut-Rhin)
- ⑥ M. Hett (Haut-Rhin)
- ⑦ M. Boschung (Haute-Marne)
- ⑧ M. Benoist (Marne)
- ⑨ M. Hautem (Marne)
- ⑩ M. Rauch (Meurthe-et-Moselle)
- ⑪ M. Ortega (Meuse)
- ⑫ M. Beyel (Moselle)
- ⑬ M^{me} Marchal (Vosges)

L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe de décision de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Grand Est. Elle est composée de 100 membres élus, soit 10 élus par établissement territorial. Elle définit la stratégie régionale, élit le Bureau, adopte le règlement intérieur et le règlement des services.

Elle a également un rôle prépondérant en matière financière (vote le budget prévisionnel pour l'année suivante et le budget rectificatif pour l'année en cours...).

RETROUVEZ LES ÉLUS DE VOTRE DÉPARTEMENT siégeant à l'assemblée générale au sein de vos pages départementales.

ZOOM SUR

LES COMMISSIONS TERRITORIALES

Nouvelles instances liées au nouveau schéma administratif des CMA, les commissions territoriales sont un véritable lien entre les territoires et la CMA Grand Est. Composées d'élus de votre établissement départemental, elles permettent de faire remonter les besoins des territoires et d'adapter les actions et les projets du réseau Grand Est.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
rendez-vous dans vos pages départementales.

EN BREF

Plan « Indépendants » : ce qu'il faut savoir

Annoncé le 16 septembre dernier par le chef de l'État, le Plan « Indépendants » vise à permettre aux indépendants de « se concentrer sur leur activité et de la faire croître. Qu'ils continuent de créer, d'innover, de recruter et de transmettre ».

Présentation des principales mesures

- Création d'un statut unique avec insaisissabilité du patrimoine personnel de l'entrepreneur.
- Fin du statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL).
- Passage facilité d'une entreprise individuelle en société.
- Bénéfice de l'allocation des travailleurs indépendants (ATI) en cas d'arrêt d'une activité devenue non viable, afin de faciliter leur reconversion.
- Accès facilité à la formation : le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (FAFCEA) et les conseils de la formation des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) seront fusionnés.
- Refonte du système de formation des travailleurs non-salariés de la collecte jusqu'à la gestion des fonds par les Opcó.
- Autorisation du Gouvernement pour rénover le Code de l'artisanat grâce à des ordonnances (pas besoin de passer par le Parlement).

CE QUI CHANGE au 1^{er} janvier 2022

Crédit d'impôt, taxes, retraites, hausse des prix... Le 1^{er} janvier apporte comme toujours son lot de nouveautés. Petite compilation de celles qui entrent en vigueur en 2022.



La valeur du Smic en hausse...

Après une hausse de 2,2 % au 1^{er} octobre, comme chaque année le Smic sera revalorisé au 1^{er} janvier. À la date de publication de ce magazine, la hausse prévue serait supérieure à 0,6 % selon la ministre du Travail, soit environ 10,54 € bruts de l'heure contre 10,48 actuellement.

... le prix du timbre aussi !

La lettre prioritaire (timbre rouge) passe de 1,28 € à 1,43 €. La lettre verte (timbre vert) est portée dans le même temps à 1,16 € contre 1,08 € actuellement.

Malus pour les véhicules lourds

Les véhicules neufs, de plus de 1,8 T, seront taxés à hauteur de 10 € par kilo supplémentaire. Objectif : lutter contre les forts taux d'émissions de CO₂ de ces véhicules.

Rénovation des logements : un nouveau service public

Le nouveau service public unique France Renov' guidera les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. L'aide « Habiter mieux sérénité » se poursuit mais sous un autre nom : « MaPrimeRénov' Sérénité ».

Augmentation des retraites

Les retraites de base seront revalorisées de 1,1 %. Comme chaque année au 1^{er} janvier, cette revalorisation est le résultat de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Indexation de l'inflation sur le barème de l'impôt sur le revenu (IR)

Les tranches du barème de l'IR sont revalorisées de 1,4 %. Les revenus perçus ou réalisés à partir du 1^{er} janvier 2022 seront ajustés en conséquence.

Choix du régime d'imposition des micro-entrepreneurs*

Le projet de loi de finances (PLF) 2022 prévoit d'harmoniser et d'allonger les délais d'option (ou de renonciation) pour le régime réel. À partir du 1^{er} janvier 2022, ces délais courront jusqu'au dernier jour de dépôt de la déclaration fiscale des résultats de l'exercice précédent.

Crédit d'impôt formation doublé*

Dans le cadre du PLF 2022, les entreprises de moins de 10 salariés et les indépendants bénéficient d'un crédit d'impôt doublé pour la formation des dirigeants. La mesure vise les entrepreneurs qui relèvent d'un régime d'imposition au réel, et dans la limite de 40 heures de formation par an.

* Ces mesures sont issues du Plan en faveur des indépendants.

LE NUMÉRO SIREN SUFFIT...

DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2021, les entreprises n'ont plus besoin de présenter leur extrait d'immatriculation (au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés) pour engager certaines démarches administratives. C'est le cas par exemple pour :

- les contrôles techniques des véhicules d'un poids inférieur à 3,5 T ;
- engager une certification de travaux de retrait ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante ;
- les demandes d'immatriculation d'un véhicule neuf ou d'occasion ;
- l'accès à l'exercice de l'activité de contrôleur technique...

Les artisans pourront, en outre, être reconnus compétents pour la réalisation d'un audit énergétique, sans extrait d'immatriculation. Enfin, les demandes d'agrément des centres de formation habilités à dispenser la formation initiale et continue des conducteurs de taxi et de chauffeurs se feront également sur la seule base du Siren.

LA VIE DES CFA

Remises de diplômes

Une cérémonie de remise de diplômes aux artisans a été organisée le 8 novembre dernier pour valoriser les nouveaux diplômés du titre de maître dans leur métier ainsi qu'aux élèves prothésistes dentaires diplômés de l'Institut supérieur national de l'artisanat (Insa). Philippe Fischer, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle, a accueilli les lauréats et a remis les brevets de maîtrise aux candidats des sessions 2020 et 2021 dans les professions suivantes : boucher-charcutier, boulanger, coiffeur, esthéticien-cosméticien, installateur en équipements électriques, pâtissier-confiseur-glacier-traiteur, peintre en bâtiment. Les diplômés de l'Insa se sont, quant à eux, vu remettre leur brevet technique des métiers supérieur de prothésiste dentaire. Bravo à eux !



Un tournoi de football inter-CFA

Le 18 novembre, Metz a accueilli une journée spéciale football avec un tournoi inter-CFA organisé par l'ANDSA sports et le Campus des métiers de Moselle. Six équipes de sept joueurs très motivés venus de tout le Grand Est se sont affrontées lors de cette rencontre amicale. À l'issue de cette journée, ce sont les jeunes du CFA du BTP 54-55 qui ont remporté leur billet pour la finale nationale à La Rochelle au printemps 2022.



Deux apprentis du CFA de Metz remportent un prix

Daouda et Agathe, deux apprentis au Campus des métiers de Moselle, se sont vu remettre le prix du travail manuel 2021 du Rotary Club de Metz Sud.

Grâce à leur travail et à leur implication, ces deux jeunes apprentis ont, chacun dans leur domaine, su se démarquer et montrer de quoi ils étaient capables.

- **Daouda**, 18 ans, est apprenti électricien en 2^e année de CAP chez Ascelec
- **Agathe**, 17 ans, est apprentie en BP d'esthétique chez Institut Annybelle

Ils font honneur à l'artisanat et à l'excellence des métiers ! Toutes nos félicitations !



8^e SEMAINE DE L'EXCELLENCE EN BOULANGERIE À METZ



Fin novembre, le Pôle des métiers de Metz a accueilli les finales du 40^e concours des Meilleurs Jeunes Boulangers de France et du 11^e trophée des Talents du conseil et de la vente organisés par la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française

au sein des équipements du Campus des métiers 57.

Cette semaine s'est terminée par une bonne nouvelle pour la Moselle. Sophie Schmitt (à gauche sur la photo), qui a été formée au CFA de Metz, a décroché la deuxième place au trophée des Talents du conseil et de la vente. Bravo à elle pour cette belle performance !

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.



Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.



2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.



5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



4. L'USINE PAPETIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.



Un programme de formations sur mesure en 2022

La formation des artisans mosellans est au cœur des missions de votre chambre de métiers et de l'artisanat. Permettre à celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir suivre des formations de qualité et adaptées à leurs besoins à l'instant t est une de nos priorités.

Développer son activité, former ses collaborateurs, résoudre des difficultés, améliorer son efficacité, mieux maîtriser son environnement, s'adapter aux évolutions de son secteur et de la société. Les bonnes raisons de se former tout au long de la vie ne manquent pas et vous pouvez compter sur vos conseillers CMA 57 pour vous orienter vers les formations les plus adaptées à vos besoins.

À Metz, Thionville, Forbach, Sarrebourg et même en ligne, l'année 2022 sera une année de plus où la formation sera au cœur de la stratégie de la chambre de métiers et de l'artisanat, dans l'intérêt de tous les artisans et leurs clients.

Qualiopi
processus certifié

Toutes les formations proposées par la CMA 57 sont certifiées Qualiopi, une certification de l'État qui atteste de la qualité des formations dispensées en matière de développement des compétences. De nombreuses formations peuvent être suivies gratuitement dans le cadre de leur éligibilité au compte personnel de formation sur la plateforme « Mon compte formation ». Ainsi, vous pouvez utiliser vos droits acquis afin de financer des formations dans le domaine qui vous intéresse. Que ce soit pour vous perfectionner ou vous diversifier, vous trouverez toutes les formations qui vous conviennent. Vous trouverez un accompagnement qui vous convient.

DES THÉMATIQUES VARIÉES

PERSPECTIVES

Savoir faire preuve d'agilité face aux imprévus en période de crise.

INFORMATIQUE

Maîtriser les bases de l'informatique pour simplifier sa gestion.

NUMÉRIQUE

Se faire sa place sur le Web et les réseaux sociaux.

GESTION

Commercialement, juridiquement et financièrement, je gère mon activité.

FLASH

Saisir pleinement les enjeux d'un sujet d'actualité brûlant.

ESTHÉTIQUE

Être à la pointe et se perfectionner.

CRÉATION D'ENTREPRISE

Statut juridique, business plan, communication, marketing, gestion budgétaire, ressources humaines. Je ne passe pas à côté de mon projet.

JEUNE ENTREPRISE

Mettre toutes les chances de son côté pour réussir une fois lancé(e).

LANGUES

S'ouvrir de nouvelles portes en maîtrisant l'anglais.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Être en règle vis-à-vis de ses obligations.



Chiffres clés

58

formations dispensées

10

thématiques proposées



**En 3h30,
Claire
a appris à
choisir
le statut de
l'entreprise
qu'elle va
diriger
pendant
10 ans.**

Parce que chaque artisan a des besoins particuliers,
découvrez les formations sur-mesure du Parcours
Créateur dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
Retrouvez plus d'informations sur artisanat.fr



Répar'acteur : Troc Couture

Nous sommes allés à la rencontre d'AÏCHA HEIM, une couturière qui a démarré une nouvelle activité en 2019 et a récemment obtenu le label Répar'acteur grâce à son engagement écoresponsable intégré au cœur de son activité.

Pouvez-vous nous présenter l'activité de Troc Couture ?

Aïcha Heim : Je me suis lancée dans la couture en voulant reprendre une activité. Rapidement, j'ai constaté qu'il y avait une forte demande en matière de confection sur mesure. Je fais de la réparation, de l'ajustement et de la transformation d'habillements. Je vois souvent des clients avec des vêtements de marque ou qui ont une valeur sentimentale. Ils préfèrent me les confier pour leur donner une nouvelle jeunesse plutôt que de les jeter. Tout le monde s'y retrouve. Les gens sont contents et la boutique fonctionne bien.

Et votre inscription dans une démarche écoresponsable dans tout cela ?

A. H. : J'ai toujours fait de la réparation de vêtements. L'antigapsi fait partie intégrante de ma personnalité. Il est inconcevable pour moi de ne pas économiser les ressources de notre planète lorsque c'est possible. C'est quelque chose que j'ai en moi, c'est dans ma nature. Cela fait faire des économies et désormais c'est à la mode, mais je n'ai pas attendu que ça le soit pour m'y mettre ! Il ne faut pas jeter un vêtement que l'on ne veut plus ou qui est abîmé. Je récupère les boutons, le curseur de la fermeture éclair, les bonnes parties du tissu. Avec un peu d'expérience, on peut vraiment tirer beaucoup de choses des affaires usées ou passées de mode. Je préserve tellement d'éléments des vieux habits qui me sont fournis que j'envisage d'aller donner des boutons et des chutes aux

écoliers du secteur pour qu'ils puissent faire du bricolage avec. Il y a quelques années déjà, je faisais du bénévolat dans une association et j'avais créé un atelier de réparation de vêtements qui existe encore aujourd'hui. Récupérer, réparer, modifier afin de donner une seconde vie aux habillements est un plaisir et une fierté.

Comment avez-vous adhéré au label Répar'acteur ?

A. H. : J'ai reçu un premier e-mail de la part de la CMA 57 qui m'a fait y réfléchir. J'ai connu des débuts compliqués, puis il y a eu la crise sanitaire lors de laquelle je me suis mise à confectionner des masques. Il y a quelques mois, j'ai été contactée par téléphone pour me proposer d'adhérer au label. J'ai répondu positivement et le reste s'est passé simplement. Je revalorise les anciens vêtements et je fais attention à ne rien gâcher. C'était donc tout naturel pour moi d'adhérer à ce label. J'aime vraiment réparer de vieilles affaires, des habits chargés d'histoire pour certains. C'est un vrai défi de les remettre au goût du jour, de faire en sorte que les arrangements ne se voient pas et de les customiser avec des chutes de tissus lorsque le style s'y prête. Recoudre, ajuster, modifier plutôt que de remplacer, c'est important et cela rend fier de porter ses vêtements.

SI VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR LE LABEL RÉPAR'ACTEUR, ou simplement vous engager sur

le chemin de la transition écologique tout en développant votre activité, contactez votre conseillère spécialisée sur ces sujets à la CMA 57, Clémence Savineaux : csavineaux@cma-moselle.fr - 0387393196.

Petites annonces

ENTREPRISES À REPRENDRE

ALIMENTATION

579A0026

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ Restauration rapide

Cause retraite, vends affaire de restauration sur place, à emporter et en livraison reconnue depuis 30 ans pour ses produits de qualité – Sandwichs, pizzas, plats du jour, et à la carte, fait maison – parking devant le local et à proximité Locaux de 68 m² climatisés Matériel en bon état et entretenu régulièrement – 19 couverts et petite terrasse – Prix : 85 000 €.

575A0073

MOSELLE SUD Boucherie

À vendre très belle affaire de boucherie, charcuterie et superette située sur axe principal et touristique proche de Sarrebourg – Beau commerce, 3 laboratoires, 1 salaison, 3 grandes chambres froides, 2 fumoirs, 1 camion magasin pour tournées et marchés – Pas de reprise de personnel – Parking privé Possibilité d'acquérir les murs avec appartement de 110 m² dont 3 chambres CA de 358 K€ – Prix : 129 000 €

575A0065

THONVILLE OUEST Boulangerie-Pâtisserie

Emplacement stratégique – Très belle rentabilité – Boulangerie-pâtisserie avec très fort passage de véhicules – Proche frontière – Un magasin principal de fabrication et d'une seconde boutique Matériel en parfait état (fournil et magasin) – EBE de 8,1 % Loyer : 4 % du CA.

576A0090

ARRONDISSEMENT SARREGUEMINES

Pâtisserie

Cause retraite cède un fonds de commerce de pâtisserie et salon de thé Idéalement situé en centre-ville historique – Laboratoire tout équipé y compris pour la boulangerie – Local «clé en main», pas de travaux à prévoir Second point de vente en centre commercial inclus – Fort potentiel de développement – Prix de vente : 70 000 €.

RÉPARATION DE BIENS PERSONNELS

577A0097

SECTEUR RETTEL

Bijouterie et horlogerie

Vends fonds artisanal et/ou murs (location possible pour un loyer de 1 000 € mensuel) d'une bijouterie située dans la zone commerciale de Rettel à côté du supermarché lui permettant fort passage – Présente depuis 1991 Clientèle fidèle, en constante évolution

tout comme le panier moyen

Nombreuses places de parking gratuites Magasin entièrement refait en 2019, sécurisé et renforcé (double porte et murs) – Activité point relais colis génère plus de 80 passages par jour – La crise sanitaire n'a eu aucun impact sur le CA de 2020 qui reste en évolution – Très bonne opportunité, l'activité économique et financière est saine et solide – Aucune concurrence dans un rayon de 25 km. Prix du fonds : 109 000 €. Prix des murs : 110 000 €.

TRANSPORT DE PERSONNES

577A0093

SECTEUR MONDELANGE Taxi

Cause retraite cède activité de taxi Licence conventionnée.

CONSTRUCTION

573A0088

ARRONDISSEMENT FORBACH Scierie

Cède scierie, production d'emballage en bois – 9 salariés – Potentiel de développement élevé – CA : 1 million d'euros – Matériels en bon état.

577A0094

SECTEUR THIONVILLE OUEST Vitrerie

Cause retraite cède fonds de commerce vitrerie, miroiterie – Matériel en bon état, machine à polir neuve – Bail commercial pour local de 100 m².

577A0096

SECTEUR THIONVILLE Menuiserie

Cause retraite vends société de charpente, couverture, zinguerie et maisons ossature bois avec une très bonne réputation Existante depuis 3 générations – Effectif : 3 personnes – CA : 735 000 € – Profil du repreneur : professionnel dans son métier.

579A0098

ANCY DORNOT

Fabrication bloc escalade

Pour l'ensemble de l'activité : cause retraite cède activité de vente, installation, contrôle, maintenance d'équipements sportifs et de loisirs collectifs. Equipements sportifs pour gymnase, terrains de sport, murs d'escalade, aires de jeux – 35 ans d'expérience – CA : 30 000 € HT – Marché régional et national Accompagnement et formations possibles. Pour l'activité de fabrication et vente de blocs d'escalade : Fabrication et vente de rochers d'escalade pour les aires de jeux publiques – Réseau de distribution existant mais à développer en France et en Europe. Fabrication mettant en œuvre des coques en polyester et fibre de verre – Convierait à un fabricant souhaitant se développer.

SOINS À LA PERSONNE

577A0094

SECTEUR THIONVILLE OUEST Coiffure en salon

Cause changement d'activité, cède fonds de coiffure – Local de 80 m² – Implanté depuis 11 ans sur la commune – Clientèle fidèle – 3 bacs, 6 postes de coiffage Vitrine de 11 mètres. Places de stationnement à proximité et gratuite Très bon état – Loyer de 806 € mensuel.

579A0092

METZ

Coiffure en salon

Cause retraite cède salon de coiffure mixte et barbier en centre-ville de Metz Refait à neuf en 2015, situé sur un axe passant, Pompidou-Gare direction centre-ville – Clientèle fidèle depuis 38 ans et clientèle de passage, touristique 7 postes de coiffage et 3 bacs en très bon état – Superficie de 47 m² pour un loyer mensuel de 508 € cc – Pas de personnel à reprendre – Nombreux parkings à proximité – Prix : 55 000 €

573A0089

BOUZONVILLE

Coiffure en salon

Cède fonds de commerce, salon de coiffure situé dans la communauté de communes Bouzonville et 3 frontières 1 salariée – Salon et matériel en bon état suite à rénovation en 2013 – Places de parkings à proximité – Fort potentiel de développement.

579A0091

MOSELLE

Institut de beauté

Cède institut de beauté à proximité d'autres commerces situé à 30 km de Metz – Bonne notoriété depuis 2004 repris en 2013 – CA de 45 000 €. Équipement professionnel et locaux en bon état – Prix : 20 000 €.

575A0099

SECTEUR SARREBOURG

Coiffure en salon

Cause déménagement cède fonds de commerce d'un salon de coiffure mixte Région Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne Créé en 2013 avec clientèle fidèle – Pas de salarié à reprendre – Salon et Matériel en très bon état – Lumineux de 87 m² plus surface disponible à usage privé ou extension du salon, adjonction d'activité (esthétique...) – Situé en centre village avec parking gratuit sur axe passant avec bonne visibilité – Pas de concurrence dans un rayon de 15 km – 2 bacs à shampoing massants, 3 fauteuils de coiffage – CA moyen de 51 K€ Bail commercial avec loyer de 520 € mensuel – Prix : 47 000 €

POUR CONSULTER ET RÉPONDRE AUX ANNONCES,
rendez-vous sur

www.transentreprise.com

CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00
E-MAIL : VBODEREAU@CMA-MOSELLE.FR

Coup de projecteur sur la création d'entreprise au féminin, fin novembre, avec la remise des prix Créatrice d'entreprise 2021 en Lorraine par l'Affdu (Association française des femmes diplômées des universités) à la CMA 57. Trois artisanes mosellanes ont retenu l'attention du jury : Maude Mangenot « Modibulle », création de bijoux à planter (Aboncourt); Régine Lehner « J'aime la terre », atelier de poterie (Walscheid); et Florence Duchaux « La fée maraîchère », valorisation de fruits abimés en confitures (Hagondange). À noter que l'appel à candidatures pour le prix national Madame artisanat court jusqu'au 31 janvier.



Candidatures sur www.artisanat.fr

Artisanes

Salon GO! #10



2020 et 2021 ont été des années record en matière de création-reprise d'entreprise. Si les procédures d'enregistrement ont été simplifiées, l'entrepreneuriat ne s'improvise pas pour autant. C'est ce qu'ont compris les visiteurs du Salon Go!. Du 15 au 19 novembre, ils ont pu profiter d'une offre de conseil exceptionnelle et gratuite en format phy-digital avec, en point d'orgue, le Salon en présentiel à la CMA 57. Éviter les pièges de la reprise d'entreprise, négocier un financement, les dispositifs fiscaux en faveur de l'entrepreneuriat... Retrouvez les conférences thématiques diffusées sur la page YouTube de la CMA 57 : bit.ly/CMA57-Youtube

Le Campus des Métiers de Moselle initie ses apprentis aux questions environnementales en contexte professionnel. Dans leurs entreprises de formation, ils sont déjà prescripteurs de comportements écoresponsables qu'ils appliqueront aussi dans leur future entreprise. Gestion d'énergie, des déchets, réduction de la pollution, écoconduite... autant de thématiques abordées en cours, lors de sessions d'information. Plus ludique, l'opération menée par le CFA de Forbach en partenariat avec l'entreprise BIC : une borne installée pour récupérer les stylos usagés. Une fois recyclés, ils seront transformés en mobilier d'extérieur.



Écologie

Distinction



En novembre dernier, Liliane Lind, s'est vu remettre les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite, au titre de son engagement professionnel, par Josiane Chevalier, préfète de la Région Grand Est. Après plus de 25 années de promotion et de défense des métiers de la coiffure en Moselle, Liliane Lind a été élue pour la première fois à la CMA 57 en 1996. Elle en est devenue vice-présidente en charge de la formation à compter de 2005, puis présidente de 2016 à 2021. Philippe Fischer, nouveau président de la CMA 57, a profité de cette cérémonie pour saluer l'implication, le professionnalisme et la personnalité de Liliane Lind aux côtés de laquelle il a été membre élu de la CMA 57 et à laquelle il vient de succéder.

FINANCER SES PROJETS en mode participatif

« **TOI, PLUS MOI, PLUS TOUS CEUX QUI LE VEULENT...** » **Restée dans les mémoires, la ritournelle de Grégoire a popularisé le concept de financement participatif en France dès 2008. Si les artistes ont été précurseurs dans l'utilisation de ces cagnottes virtuelles, les acteurs associatifs et les entrepreneurs leur ont rapidement emboîté le pas pour soutenir leurs projets.**

Les artisans ne sont pas en reste, puisque 15 % des initiatives proposées sur le site KissKissBankBank, l'une des premières plateformes à permettre ce service dans l'Hexagone, concernent une activité artisanale tous domaines confondus : produits de terroir, bijoux, objets design, mobilier ou déco... À ce titre, un partenariat lie la plateforme au réseau des CMA afin d'épauler les artisans dans leur démarche que cela soit pour l'achat de matériel, l'aménagement d'un atelier, le lancement d'un nouveau produit...

Un projet, des donateurs

« La période est propice pour le secteur des métiers car les consommateurs sont prêts à s'engager personnellement pour faire vivre les circuits courts », constate Joffrey Mick, conseiller numérique à la CMA 57. Une opportunité saisie par Manon Petit qui, à la faveur d'une reconversion professionnelle, prévoit d'ouvrir sa boulangerie bio courant 2022 dans une petite commune au sud de Metz. Pour réduire les coûts d'installation, Manon a mené seule les travaux de réaménagement. Au moment d'acquérir son four, pièce maîtresse de son entreprise, s'est présenté le besoin de fonds complémentaires. Un webinar de la CMA l'a amenée à se décider pour un financement participatif à travers KissKissBankBank. Quarante jours



intenses de collecte pour la néo-boulangère qui a pu se réjouir de dépasser le montant fixé. Reconnaisante envers ses donateurs, elle est fière d'annoncer que : « *Le Fournil des Sources pourra voir le jour grâce au parrainage!* »

Convaincre ses futurs clients

Auprès des artisans qu'il conseille, Joffrey Mick compare la campagne participative à une (énergique) campagne de communication. « *Il y a deux temps forts, le lancement et la clôture. Entre-temps, il faut maintenir la pression* », précise-t-il. Il suggère d'aborder ce type d'opération sous le prisme de l'étude de marché. Sans jouer les devins, il indique que « *cela donne une tendance, si la sauce prend c'est plutôt bon signe pour la suite* ». C'est donc un feu vert pour Manon qui, sans compter ses heures ni mesurer ses efforts, a relevé le défi : « *Réseaux sociaux, tractages, presse... j'ai réussi à convaincre non seulement mes proches, mais aussi des inconnus qui ont cru en moi.* » Elle repart grandie de cette expérience qui lui a permis d'impliquer ses futurs clients : « *Il faut avoir le cœur bien accroché, mais cela vaut le coup pour se faire connaître* », conclut-elle.

**CONTACT CMA 57 : Joffrey Mick - jmick@cma-moselle.fr
03 87 39 31 68**

Parez aux imprévus grâce au réseau de soutien aux artisans

Un délai de livraison, un client mauvais payeur et c'est la panne de trésorerie, une erreur sur le contrat de bail et c'est la machine judiciaire qui s'enclenche. Les difficultés qui surviennent sans crier gare constituent le lot quotidien des entrepreneurs. Ils n'ont alors d'autres choix que de les désamorcer au fur et à mesure. La tentation est grande de faire le dos rond pour laisser passer l'orage, mais pour un résultat incertain.

Partenaires de sortie de crise

Lorsque la situation devient complexe, l'intervention d'un tiers de confiance devient la meilleure option. Le réseau d'aide aux TPE

auquel appartient la CMA 57 est à la disposition des artisans pour envisager des solutions de sortie de crise. Des procédures de sauvegarde, juridiques et comptables, élaborées par les pouvoirs publics existent et ne demandent qu'à être mobilisées : la médiation, la conciliation, l'échelonnement des dettes... La priorité et le maintien de l'activité sont au centre des actions des membres du réseau composé, entre autres, du Centre d'information prévention des difficultés des entreprises et d'interlocuteurs privilégiés à l'image de M^{me} Beaugrand, présidente de la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Sarreguemines. Cette dernière reçoit régulièrement les

artisans en rendez-vous individuel pour trouver des issues. « *Quel que soit le problème, nous étudions les marges de manœuvre : des leviers conjoncturels ou structurels qui peuvent être activés* », affirme-t-elle, confiante. Elle les invite à prendre les devants, à se présenter sans tarder auprès des services compétents. « *Les chefs d'entreprise sont parfois intimidés de s'adresser à nous, mais nous les invitons à prendre les devants car nous sommes là pour les aider* », rappelle-t-elle.

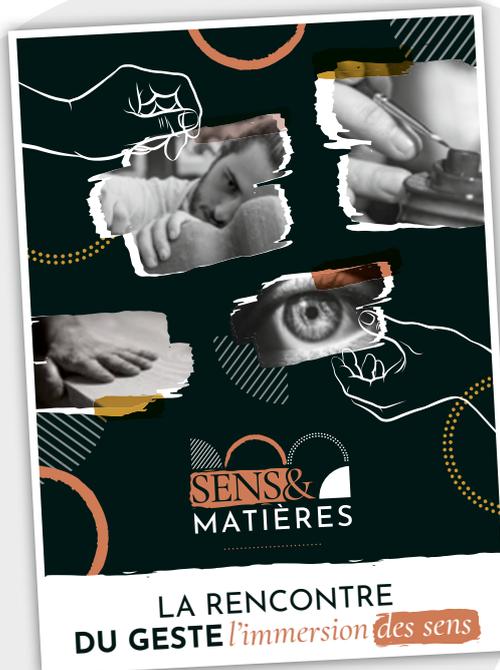
**Pour solliciter l'accompagnement du réseau de soutien aux TPE contactez la CMA 57 :
serviceclient@cma-moselle.fr
03 87 39 31 00**



L'expérience de l'artisanat d'art à côté de chez vous



Lancé fin 2021, Sens & Matières est le nouveau projet de la chambre de métiers et de l'artisanat Grand Est pour découvrir autrement l'univers des métiers d'art. Immersions sensorielles, ateliers pédagogiques, rencontres humaines... C'est la promesse à la fois d'une rencontre humaine et d'une expérience créative à vivre sur toute notre région.



La promotion des métiers d'art et de leur univers singulier est depuis toujours l'une des missions de la chambre de métiers et de l'artisanat Grand Est. Cette année, souhaitant faire évoluer le concept d'Essences et Matières, la CMA Grand Est a choisi de proposer un projet d'envergure, basé sur la rencontre humaine et la découverte créative : **Sens & Matières**.

Hébergé sur Explore Grand Est, la plateforme touristique de l'Agence régionale de tourisme du Grand Est, **Sens & Matières** propose un large choix d'expériences à vivre au sein des ateliers des artisans métiers d'art de notre région.

Des aventures qui invitent à rencontrer un artisan métiers d'art et à créer à ses côtés une pièce unique, dans le secret de sa technique et de son approche créative...

Sélectionnés pour leur savoir-faire d'excellence, leur amour de la matière et leur envie de transmettre un peu de leur passion, les professionnels **Sens & Matières** proposent des expériences de différents formats (demi-journée, journée, week-end, semaine) menant toutes à la création d'un objet unique. Partir en week-end à la découverte du livre ancien avec une relieuse d'exception dans les Ardennes pour confectionner son carnet d'inspiration XIX^e, s'évader dans la Marne et s'essayer à l'art de la plumasserie en confectionnant une fleur en plumes, ou encore découvrir le geste de la céramique, ses matières et son histoire au cœur de la cité messine... Autant d'expériences à vivre dans tout le Grand Est grâce à **Sens & Matières**.

*Les expériences **Sens & Matières** s'adressent à un public sensible à l'univers des métiers d'art ou désireux de découvrir l'envers du décor de la création d'une pièce d'exception. Aucune connaissance n'est nécessaire pour participer, seule l'envie de la découverte et la volonté de se glisser dans la peau d'un artisan d'art de manière éphémère sont requises.

Entretien professionnel : une obligation pour tous

Institué par la loi du 4 mars 2014, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire, tous les deux ans, quelle que soit la taille de l'entreprise. L'employeur doit pouvoir y échanger, en toute sérénité, avec son salarié sur son évolution professionnelle ou ses besoins de formations éventuels. Explications. *Laetitia Muller*

Quelles entreprises sont concernées ?

Dès lors que l'entreprise compte un salarié, quel que soit son contrat ou la durée de celui-ci, l'employeur est tenu d'organiser un entretien professionnel tous les deux ans. L'article L 6315-1 du Code du travail impose même au chef d'entreprise d'informer le salarié dès son embauche de cet entretien biennuel.

L'apprenti, en sa qualité de salarié sous contrat d'apprentissage, doit également bénéficier de ce moment d'échange. Il en est de même pour les contrats de professionnalisation, même s'ils bénéficient d'un accompagnement et d'une formation dans le cadre de leur cursus.

En quoi consiste l'entretien professionnel ?

L'entretien sert à renseigner et à accompagner le salarié dans des perspectives d'évolution professionnelle (changement de qualification, de poste ou réorientation). L'employeur est également tenu d'informer son salarié sur le compte personnel de formation (CPF), et ce alors même qu'il est mobilisable par le seul salarié, ainsi que sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans sa forme, l'entretien se déroule obligatoirement pendant le temps de travail et dans les locaux de l'entreprise. L'écrit est imposé ; en revanche, s'il n'existe pas de mention spécifique dans un accord de branche ou d'entreprise, l'employeur peut en définir le contenu. Le compte rendu de l'entretien fera état du parcours professionnel du salarié, de ses aspirations et de ses perspectives d'évolution.

Attention : l'entretien professionnel obligatoire ne doit pas être confondu avec l'entretien d'évaluation qui, lui, est facultatif.

En plus de cet entretien biennuel, l'employeur est tenu de proposer un entretien professionnel après toutes les interruptions de contrat : maternité, congé parental d'adoption ou de proche aidant, à l'issue d'un congé sabbatique ou d'un arrêt maladie de plus de six mois.

Tous les six ans, l'employeur doit également réaliser un état des lieux récapitulatif du parcours du salarié afin d'attester qu'il a bien bénéficié d'un entretien tous les deux ans.

Quelles sont les sanctions encourues ?

En cas de carence dans les entreprises de moins de cinquante salariés, elles pourront, le cas échéant, être sanctionnées au titre du non-respect de leurs obligations en matière de formation. Seules les entreprises de plus de cinquante salariés sont pénalisées financièrement. Elles doivent, en effet, abonder le CPF du salarié de 3 000 € si aucun entretien n'a été mené durant six ans.

Dans un contexte de crise sanitaire, les entretiens 2020 et 2021 ont pu être reportés, mais les échéances habituelles ont repris en octobre 2021, donc à vos agendas !

Si la tâche paraît compliquée, le chef d'entreprise artisanale peut compter sur des aides extérieures comme les conseillers de sa CMA. **POUR LA CONTACTER : artisanat.fr > Réseau des CMA > Où trouver ma CMA ?**



PLUSIEURS MÉTHODES D'ÉVALUATION

Il est préférable d'utiliser plusieurs méthodes. Une approche patrimoniale permet d'évaluer le patrimoine de l'entreprise. Additionnée à une approche financière (rentabilité), elle rendra l'analyse plus précise.

SE FAIRE AIDER

Le réseau des CMA et les organisations professionnelles peuvent vous guider dans l'évaluation de votre entreprise. Pensez aussi aux associations de repreneurs ou aux experts métiers : agents immobiliers, comptables, notaires...

LA VALEUR N'EST PAS ÉGALE AU PRIX DE VENTE

La valeur d'une entreprise n'est pas synonyme de prix de vente. De nombreux autres paramètres difficilement mesurables entrent également en jeu : le savoir-faire, la qualité, les relations avec les clients et les fournisseurs...

LECTURE RAPIDE

Comment se calcule la valeur de votre entreprise ?

Combien vaut mon entreprise ? Tout chef d'entreprise artisanale s'est déjà posé cette question, que ce soit pour transmettre sa structure, la vendre ou simplement connaître l'étendue de son patrimoine. Pourquoi le faire et comment s'y prendre ? Explications. *Loetitia Muller*

Une entreprise se vend à sa valeur vénale, celle-ci correspond, selon le Code de commerce « au prix qui aurait été acquitté dans des conditions normales de marché ». Du côté de l'administration fiscale, la valeur vénale s'apprécie en comparant son entreprise avec des cessions d'entreprises similaires sur le même marché. Pas facile d'y voir clair ! Pourtant, un point commun se dégage : la valeur fait référence au marché. Acheteurs et vendeurs fixent donc des valeurs qui sont à géométrie variable.

Des motivations multiples

Un chef d'entreprise artisanale peut souhaiter connaître la valeur de sa structure simplement par curiosité, afin d'avoir un ordre de grandeur ou pour mesurer le chemin parcouru depuis la création ou la reprise. En pareilles hypothèses, l'évaluation traduit la richesse qu'il a créée et, en conséquence, le gain qu'il peut espérer en retirer en cas de vente. La vente est d'ailleurs une des premières raisons qui motive une évaluation. Quelle que soit la valeur de l'entreprise, le prix de vente sera également fonction des capacités de négociation du vendeur

et de l'acheteur. L'envie de transmettre via une donation est également une bonne raison de faire évaluer ses biens. Dans ce cas de figure, la valeur à laquelle l'entreprise est transmise devient aussi l'assiette des droits de donation. Pas question de la sous ou de la surévaluer sous peine de tomber dans la case « donation déguisée ». Si cette dernière est démontrée, l'administration fiscale peut appliquer des droits de mutation assortis d'intérêts de retard et de pénalités, sans compter les difficultés familiales...

Les événements de la vie comme un divorce ou un décès peuvent également conduire le chef d'entreprise artisanale à évaluer la valeur de son patrimoine. L'ex-conjoint ou les enfants possèdent des droits qu'il convient de respecter. Hypothèse plus positive, l'artisan qui souhaite faire évoluer son affaire, la transformer en société par exemple, passera nécessairement par la case « évaluation ». Fiscalement, l'opération est considérée comme une vente du fonds à une nouvelle société. La valeur est alors l'assiette fiscalité, et il en découle diverses taxations, droits d'enregistrements, plus-value éventuelle et, bien sûr, des impôts.

La valeur de la structure déterminera par ailleurs le montant du capital social de la future société et l'étendue de la responsabilité financière du chef d'entreprise dans une SARL.

Une démarche méthodique

Pour déterminer la valeur de son entreprise, il convient avant tout de rassembler toutes les informations comptables, juridiques et économiques. Ensuite, un diagnostic préalable facilitera l'évaluation. Il s'agit de recenser les forces et faiblesses de la structure en interne et en externe ainsi que ses perspectives d'évolution. Vous pourrez ainsi partir d'un état des lieux pour aboutir à une valeur.

Le fruit d'une évaluation multidimensionnelle

Connaître la valeur de sa structure suppose non pas une mais des évaluations selon l'objectif poursuivi. Elles peuvent porter sur la valeur du fonds de commerce, des parts sociales, ou encore sur un ou plusieurs actifs comme la clientèle, la marque, une licence de taxi, un bâtiment, etc.

Notons que l'évaluation ne permettra pas d'avoir une notion de prix final mais simplement un ordre de grandeur, une tendance.

Il existe trois grandes catégories de méthodes d'évaluation.

→ **l'évaluation patrimoniale**, qui vise à évaluer ce que possède l'entreprise puis à soustraire ses dettes ;

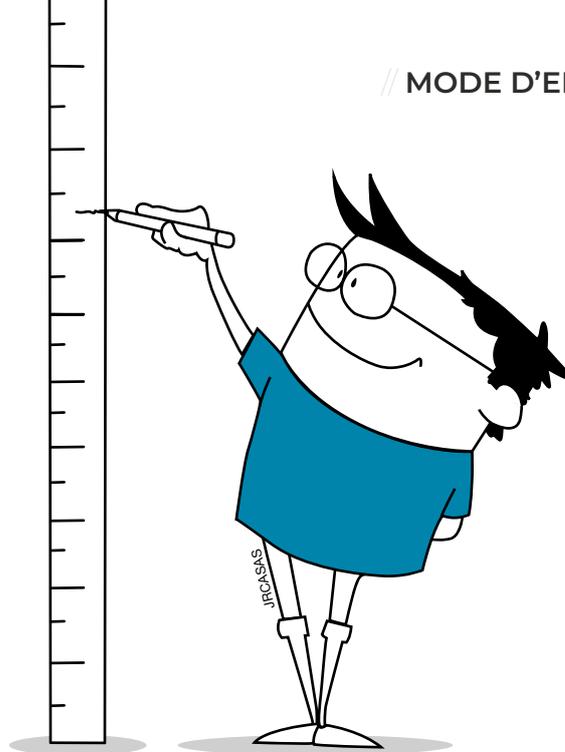
→ **les méthodes d'évaluation comparative**, très adaptées à certains métiers artisanaux et aux cessions. Ainsi, certains commerces ont des barèmes, fruits de la comparaison d'entreprises qui ont des profils proches et dont les prix de vente sont connus. L'artisan qui souhaite évaluer sa structure peut ainsi consulter le mémento pratique *Évaluation* (Éditions Francis Lefebvre), couramment utilisé pour évaluer les fonds de commerce ;

→ **les évaluations de rentabilité** : l'objectif est ici d'estimer la capacité de l'entreprise à réaliser des bénéfices.

Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises méthodes, l'important est de choisir celle qui correspond au but poursuivi.

Se faire accompagner

Les chefs d'entreprise peuvent se faire aider dans leur démarche, notamment en se rapprochant de leur chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), d'associations de cédants, de conseils spécialisés, comme un notaire, un agent immobilier ou un syndicat professionnel. Au terme de l'évaluation, une part de subjectivité subsistera. En



effet, toute entreprise artisanale est avant tout associée à la personnalité et aux valeurs du dirigeant et de son équipe qui, elles, n'ont pas de prix ! Quoique... Il est intéressant pour les artisans de pouvoir intégrer dans cette évaluation leur savoir-faire, bien qu'immatériel. Celui-ci a non seulement de la valeur mais il peut être développé.

Booster sa valeur grâce à son savoir-faire

Pour se faire connaître, l'artisan peut dépasser le bouche-à-oreille et communiquer activement sur la qualité de ses matériaux ou de ses produits, ses conseils et son écoute. Selon les métiers, dégustations et portes ouvertes amplifient la visibilité et la notoriété. L'utilisation des réseaux sociaux permet aussi de toucher les jeunes et d'attirer du public...

En outre, les titres, qualité et labels valorisent le savoir-faire artisanal et par là même la valeur de l'entreprise. L'affaire d'un Meilleur Ouvrier de France vaut plus que celle d'un brillant artisan qui n'a pas fait reconnaître la qualité de son travail par le biais d'un concours aussi prestigieux. Les qualités d'« Artisan » et de « Maître Artisan » sont également d'utiles instruments de valorisation. Ils attestent notamment d'une durée d'exercice en qualité de chef d'entreprise artisanale. Même cercle vertueux avec l'obtention de labels dans les domaines de l'excellence, du développement durable, du service clients..., qui peuvent booster fréquentation et valeur.

Activité partielle : des taux dérogatoires possibles jusqu'au 31 juillet 2022

L'article 10 de la loi de vigilance sanitaire, publiée au Journal officiel du 12 novembre 2021, offre la possibilité au Gouvernement de moduler le taux de l'allocation d'activité partielle versée à l'employeur, ainsi que le taux de l'indemnité due au salarié. Jusqu'au 31 juillet 2022, l'exécutif pourra ainsi, en passant par des décrets, prévoir des taux majorés au bénéfice des établissements appartenant aux secteurs dits « protégés », à ceux dont l'activité principale implique l'accueil du public quand elle est interrompue, et enfin au profit des établissements situés dans une circonscription territoriale soumise à des restrictions spécifiques, lorsqu'ils subissent une forte baisse de chiffre d'affaires. Une mesure qui tombe à pic en pleine cinquième vague de l'épidémie de Covid-19...

Et si vous vous lanciez dans le mécénat de compétences ?

Coup de pouce pour les TPE-PME : un avantage fiscal de 20 000 € les encourage depuis peu à se lancer dans le mécénat de compétences. De son côté, le Gouvernement a publié en novembre 2021 un guide pour les éclairer sur ce dispositif peu connu, mais qui présente plusieurs avantages pour les entreprises artisanales.

Laetitia Muller

Les PME sont les plus nombreuses à se lancer dans le mécénat*. En cause, l'effet de la loi Aillagon de 2019 qui facilite les dons des TPE et PME jusqu'à 20 000 €. Pour soutenir cet engagement, le secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale, solidaire et responsable a d'ailleurs publié en novembre dernier un guide à destination des petites et très petites entreprises.

Artisans, futurs mécènes de compétences ?

Le mécénat de compétences est ouvert à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, y compris aux artisans, commerçants et professions libérales.



Il consiste à faire bénéficier un organisme d'intérêt général des compétences d'un ou plusieurs salariés. Deux formes d'engagement sont possibles :

→ **la prestation de services** : l'artisan réalise une mission déterminée, qu'il gère seul au profit de l'organisme de son choix ;

→ **le prêt de main-d'œuvre** par lequel il met à disposition un ou plusieurs salariés.

Temps et fréquence varient en fonction des possibilités et des besoins de chacun, sans minimum imposé. Un artisan peut ainsi prêter un salarié pour ses compétences en mécanique une demi-journée. Il peut aussi mettre à disposition un salarié en fin de carrière sur son temps de travail pour une durée d'un à trois ans.

Un avantage fiscal à la clé

Le mécénat de compétences n'est pas synonyme de philanthropie ! Il permet de bénéficier d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don (par exemple du salaire chargé du collaborateur mis à disposition). L'avantage est ouvert à toutes les entreprises sans montant minimum. Pour les versements inférieurs à 2 M€, l'entreprise a le choix entre 60 % des sommes versées dans la limite de 5 pour mille du CA ou 20 000 €. Les dispositions de l'article 149 de la loi de finances pour 2021 organisent cette réduction d'impôts pour les exercices clos à compter du

31 décembre 2021, au bénéfice des fédérations ou unions d'organismes, dûment agréées.

Le ministère de l'Économie précise sur son site Internet toutes les modalités ainsi que la liste des organismes que les TPE-PME peuvent aider.

Un principe gagnant-gagnant

Ce système d'aide contre un avantage fiscal permet aux entreprises de prouver leur savoir-faire et de valoriser leur structure, si petite soit-elle ! C'est également un moyen pour les chefs d'entreprise artisanale de rentabiliser la main-d'œuvre lors de périodes de faible charge de travail. Plutôt que de fournir du travail à un salarié sur trois ou quatre jours, l'artisan peut le mettre à disposition le temps restant, à moindre coût, et valoriser cette démarche.

Autre avantage non négligeable : tout chef d'entreprise porte en lui des causes qui lui tiennent à cœur et auprès desquelles il ne peut s'engager faute de temps. Le mécénat peut être une solution grâce à laquelle il pourra, en outre, élargir son réseau et rencontrer de nouveaux partenaires ou clients.

* Selon le baromètre Admical 2020 sur le mécénat d'entreprise en France.

POUR TÉLÉCHARGER le Guide pour tout savoir sur le mécénat de compétences, rendez-vous sur www.economie.gouv.fr et tapez « mécénat » dans la fenêtre de recherche.

Micro-entreprise

Que se passe-t-il EN CAS DE DÉPASSEMENT de chiffre d'affaires ?

Ces dernières années, la création de micro-entreprises bat des records. Cette hausse s'explique par les altérations du marché, du fait de la crise sanitaire, mais aussi par des démarches simplifiées, qui encouragent les entrepreneurs à se lancer plus facilement.

Cependant, certaines règles sont de rigueur, comme le plafonnement du chiffre d'affaires. Que se passe-t-il en cas de dépassement ? Explications. *Cécile Vicini*



Deux plafonnements différents

Avant 2018, les micro-entrepreneurs ne pouvaient pas être soumis à la TVA. Ainsi, ils n'étaient pas obligés de la facturer à leurs clients et, par conséquent, pas tenus de la reverser à l'État. C'est ce qu'on appelle le régime de franchise en base de TVA.

Depuis la loi de finances pour 2020, les seuils de CA relatifs à ce régime ont été revalorisés et l'exonération de TVA dépend également du chiffre d'affaires (CA) réalisé.

Les seuils de franchise de TVA sont, en France métropolitaine, de :

- 85 800 € pour les activités commerciales, ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement ;
- 34 400 € pour les prestations de services.

Dépassements de CA : les différents cas de figure

Outre la facturation de la TVA, le montant du CA réalisé conditionne également le régime d'imposition de la micro-entreprise, qui peut être contrainte de quitter ce régime si son CA dépasse :

- 176 200 € pour les BIC ;
- 72 600 € pour les BNC.

À partir de l'imposition des revenus de l'année 2020, si le CA est dépassé pour la première fois, le régime de la micro-entreprise reste en vigueur pour l'année qui suit.

Si le seuil est dépassé pour la deuxième année consécutive, N et N+1, l'entrepreneur ne peut plus bénéficier du régime, et ce, à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit le deuxième dépassement.

Dans ce dernier cas, il faudra alors déclarer l'activité sur un régime réel d'imposition, notamment sur le régime de droit commun de l'entreprise individuelle (EI).

Bon à savoir : en EI, les avantages de la compatibilité simplifiée des micro-entrepreneurs ne sont plus valables. Ils doivent tenir une comptabilité régulière et produire des livres comptables, mais aussi des comptes annuels. Ce basculement leur est notifié par l'Urssaf par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils disposent d'un délai d'un mois pour contester cette décision.

Les cotisations seront-elles impactées ?

Oui. Le changement de régime aura un impact sur les cotisations. Il ne sera plus possible de les payer mensuellement ou trimestriellement sur la base du CA encaissé. L'entrepreneur devra verser ce que l'on appelle des « cotisations provisionnelles » pour l'année en cours. Celles-ci seront calculées soit sur la base des revenus générés par la micro-entreprise (N-1), soit sur une base forfaitaire si l'activité a débuté il y a moins de deux ans.

Première année de création : quelles règles s'appliquent ?

Le seuil de CA HT pris en compte pour observer un dépassement lors de la première année de la micro-entreprise sera calculé sur la base du nombre de jours d'existence de l'entreprise.

Par exemple, si l'entreprise a été créée le 1^{er} février 2020, il restera alors 334 jours jusqu'au 31 décembre 2020 (*pro-rata temporis*). Le seuil à ne pas dépasser est calculé ainsi : $(176\,200 \text{ €} \times 334) / 365 = 161\,235 \text{ €}$.

PLUS D'INFOS auprès des conseillers de l'Urssaf mais aussi en vous rapprochant de votre chambre de métiers et de l'artisanat.

Motorisations :

1 333 cm³ essence 131 ch /
1 461 cm³ turbo diesel
95 et 116 ch

Charge utile maxi :

520 à 690 kg

Volume utile :2,9 m³**Dimensions :** 4 498 x 2 159 x 1 832 mm**PTAC :** 1,96 à 2,23 T**Vitesse maxi :** 164 à 183 km/h

MERCEDES CITAN

ARTISANS en ligne de mire

La seconde génération de Mercedes Citan est un proche cousin du nouveau Renault Kangoo, puisqu'ils partagent la même caisse. Seule différence esthétique : la face avant, au look distinctif de la marque allemande. Le modèle cible ouvertement les artisans et les mono-possesseurs par ses motorisations et ses équipements de série élevés. *Guillaume Geneste*

Motorisations « haut de gamme »

Mercedes n'a pas retenu les motorisations les moins puissantes présentes sur le Kangoo. Le Citan reçoit deux versions du 1,5 l turbo diesel : 95 ch (idéalement taillé pour une utilisation classique, urbaine et périurbaine) et 116 ch (davantage d'agrément de conduite grâce à son couple élevé de 260 Nm, disponible dès les plus bas régimes). La version essence 1,4 l de 131 ch fait preuve d'un sacré tempérament. Sans compter son intérêt en cette période d'incertitude quant à l'accès prochain des centres-villes aux véhicules diesel !



Des équipements de série élevés

Le Citan se distingue par sa planche de bord et son tableau de bord avec affichage central couleur (issu du Sprinter). Pour cibler les artisans, Mercedes propose, en série, son système Multimédia MBUX, les six airbags ou encore le volant multifonction, très plaisant à utiliser, et les commandes du système MBUX, au pied de l'écran, plus intuitives que des commandes digitales.

Une gamme en devenir...

Le Citan n'est pour le moment disponible qu'en longueur standard (« Long » chez Mercedes), qui offre un volume utile de 2,9 m³. La charge utile varie de 520 à 690 kg selon la motorisation et la finition (First, Pro ou Select). La version rallongée, la boîte à double embrayage EDC ou encore le eCitan 100 % électrique ne seront lancés que courant 2022.



Équipements de série
Agrément de conduite

Confort plus ferme que le Kangoo

Prix élevés



À PARTIR DE 21 010 € HT

TRÉSORERIE. Le besoin en fonds de roulement, ou BFR, fait partie des indicateurs de gestion dont vous avez sans doute entendu parler... sans avoir la certitude de l'avoir bien compris. On vous explique tout !

Décryptage d'Emmanuel Grange, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

Besoin en fonds de roulement OU COMMENT MESURER sa marge de sécurité ?



1. COMMENT DÉFINIR LE BFR ?

Votre entreprise est sans cesse confrontée à des décalages :

- un client qui tarde à vous payer ;
- un achat que vous ne réglez pas tout de suite à un fournisseur ;
- un achat de stock de marchandises à revendre plus tard...

Ces décalages sont inévitables et il faut avoir suffisamment de **trésorerie** pour les supporter. C'est ce que le BFR vise à mesurer.

À partir du bilan, on obtient le BFR par la formule :
BFR = STOCKS + CRÉANCES (clients, créances fiscales...) – DETTES À COURT TERME (fournisseurs, dettes fiscales et sociales...).

La limite de cette approche est qu'elle repose sur les chiffres au jour du bilan, qui peuvent ne pas refléter ce qui se passe tout au long de l'exercice et en moyenne sur l'année. Il faut donc l'actualiser régulièrement pour mieux tenir compte du fonctionnement réel de l'entreprise.

2. COMMENT UTILISER LE BFR ?

Un BFR positif signifie que l'entreprise a davantage de stocks ou de créances que de dettes en attente de règlement. Elle devra puiser dans ses liquidités, différer le paiement de dettes ou recourir à d'autres financements (découvert, affacturage...). Un BFR négatif signifie que l'entreprise a plus de dettes à court terme que de créances à encaisser ou de stocks à vendre. Elle aura de l'argent disponible, ce qui ne veut pas forcément dire qu'elle sera solvable s'il fallait solder toutes les dettes rapidement ! À part le calculer, c'est aussi **mesurer son évolution** qui est important. A-t-il augmenté ou diminué ? Et pour quelle raison ? Cette analyse démontrera **la marge de sécurité** dont dispose l'entreprise pour assurer son quotidien.

3. AU MOMENT DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE...

Mesurer et financer le BFR initial sera essentiel pour **réussir son lancement**. De nombreux frais vont s'accumuler : frais d'immatriculation, de formation, d'études, de dossiers de prêts, carte grise, publicité, prospection commerciale, etc. Même en commençant à travailler rapidement, il faudra payer toutes ces dépenses en attendant les premiers encaissements. D'où l'importance de demander des acomptes ou de privilégier les paiements comptants. Sous-estimer ce BFR initial peut causer la perte d'une jeune entreprise.

4. OU EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Le développement ou le lancement d'un nouveau projet génère un BFR supplémentaire. Même s'il s'avère rentable, un projet va commencer par mobiliser de la trésorerie avant d'en rapporter.

Exemple : une entreprise de transport lance une nouvelle tournée pour un client unique, en embauchant un salarié (salaire chargé, frais de déplacement...) et en achetant un camion (mensualité d'emprunt, carburant, assurance, carte grise...) facturant ses prestations en fin de mois et étant réglée 15 jours plus tard.

Résultat : l'entreprise devra avancer au moins un mois des dépenses afférentes à cette tournée, avant d'être payée.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE



Bernard Darmon
Initiateur du label
Serruriers de France

« Avec notre label,
nous ne faisons pas
la promotion
d'une marque mais
de la déontologie. »



www.serruriers-de-france.com

AUREMAR/AOUBE STOCK

SERRURIERS

LES CLÉS DE L'INDÉPENDANCE

Il y a environ 5 000 serruriers en France, appellation « générique » qui recouvre plusieurs activités. Les puristes du métier combattent sur différents fronts pour se démarquer de la concurrence déloyale et garder leur autonomie. *Sophie de Courtivron*

Dans la famille des serruriers, « il y a les serruriers métalliers, entreprises d'une dizaine de personnes qui sont plutôt situées en province ou à la campagne ; il y a les serruriers boutiquiers – entreprises plus petites –, en ville, affiliés à un réseau de fabricants¹ ou multimarque ; et enfin les "dépanneurs" qui fleurissent en gros aux heures de fermeture des autres », clarifie Bernard Darmon, président de l'entreprise Mesclefs.com et initiateur du label Serruriers de France. Créé en 2015, ce dernier vise à différencier les serruriers de métier des « dépanneurs », qui sont « à 95 % des margouilins »...

UN LABEL GARANT DE QUALITÉ

« Notre souci a été de fédérer les entreprises de serrurerie de qualité, affiliées à des réseaux de qualité, tout en préservant leur indépendance. » Les serruriers signent une charte, leurs informations sont vérifiées (localisation, cotisations sociales à jour, etc.) et ils font l'objet d'une enquête (auprès des fabricants, des serruriers du secteur...). Les entreprises sont référencées sur le site serruriers-de-france.com (pour 30 € par mois), ce qui est important car « les dépanneurs envahissent les écrans et relèguent les petits serruriers dans les oubliettes de

Google... Leurs marges énormes leur servent à faire de la publicité ou du phishing² pour capter de nouvelles victimes. » Réseau d'entraide, le label organise par ailleurs des formations, comme celle sur le piratage en ligne, en janvier.

CONTRE L'UBÉRISATION

Si le métier de serrurier métallier possède ses propres diplômes (CAP, BTS...), le savoir-faire des autres serruriers « sérieux » s'acquiert généralement « via au moins cinq ans d'expérience chez un serrurier de métier (en faisant des stages chez les fabricants, etc.) ». Bien payés en tant que salariés, ces derniers sont depuis des années de plus en plus frileux à s'installer. Les plateformes (grands groupes d'assureurs, etc.) sont dans la ligne de mire des indépendants car elles captent les consommateurs en tirant leurs bénéfices vers le bas. « La commission se situe entre 15 et 20 % et les conditions imposées sont drastiques (garantie imposée d'un ou deux ans, obligation d'intervenir très loin...). » Ni arnaqueur ni ubérisé, le serrurier indépendant cherche à rappeler qu'il existe. Pour ne pas mettre la clé sous la porte.

1. Bricard, Fichet, Picard Serrures, Vachette... **2.** Hameçonnage, en français : l'escroc se fait passer pour un organisme que vous connaissez pour récupérer certaines de vos données.

5 000

serruriers environ
en France, dont
3 500 métalliers.

+ 200

serruriers sont titulaires du label
Serruriers de France. L'objectif est de 300
pour un maillage territorial optimum.

2,5

Il y a aujourd'hui 2,5 fois
moins de serruriers
qu'il y a vingt ans.

Sources : Bernard Darmon, président de l'entreprise Mesclefs.com.

LUNETIERS

UNE ÉCOLE DE MOF

Ouverte en 2011 à Morez (39), trois ans après la création de l'association des Meilleurs Ouvriers de France Lunetiers, l'école des MOF Lunetiers a déjà formé près de 800 opticiens ou professionnels de l'optique à la création de montures sur mesure. Une démarche de transmission originale qui contribue au rayonnement d'un savoir-faire apparu en 1796 dans le Jura.

Isabelle Flayeux

La région du Haut-Jura est étroitement liée à l'histoire de la lunetterie. « *Installé à proximité de Morez, le fabricant de clous Pierre-Hyacinthe Caseaux a l'idée de créer des lunettes forgées en acier à la fin du XVIII^e siècle. Cette petite économie de montagne existait en hiver à l'époque, les paysans s'exerçaient à différents métiers pour s'occuper et tirer quelques profits* », relate Alain Clerc, MOF Lunetier, formateur et gestionnaire de l'école des Meilleurs Ouvriers de France Lunetiers. La lunetterie se développe localement avec l'ouverture de plusieurs ateliers et la création, en 1904, à Morez, du Lycée Victor Bérard qui forme encore aujourd'hui au métier d'opticien lunetier. Si l'activité s'industrialise et reste faste, elle se retrouve confrontée à la concurrence des pays d'Asie durant une vingtaine d'années, jusqu'en 1990. « *Aujourd'hui, et surtout depuis la crise sanitaire et les problèmes d'allergie, le retour à l'achat de produits de fabrication française est dans l'air du temps et le métier a évolué.* »

SUIVRE LES TENDANCES

Le design en lunettes a commencé dans les années 1970. « *Alors surnommés prototypistes, nous étions les premiers à avoir une réflexion stylistique mais aussi une approche*

design globale. La fabrication, les matériaux et la conception ont beaucoup évolué, constate Alain Clerc. Avant, trois ou quatre modèles étaient créés dans l'année et déclinés en plusieurs dimensions. Désormais, les collections comptent 60 lunettes, voire plus, avec une seule taille mais plusieurs couleurs et différentes formes. » Pour offrir la possibilité aux professionnels de se démarquer, de répondre aux attentes et de se perfectionner dans la personnalisation, quelques MOF ont fondé l'école des MOF Lunetiers à Morez en 2011. « *Cette envie de transmission de notre savoir s'est affirmée suite à la création d'une association de MOF. En dix ans, près de 800 opticiens lunetiers ont suivi des stages en lunettes sur mesure. Sept formateurs MOF dispensent des modules de trois à cinq jours. Chaque formateur s'occupe au maximum de trois personnes. C'est une plus-value, un atout pour les opticiens qui peuvent ainsi répondre à des cas particuliers et se faire reconnaître comme de vrais professionnels.* » Certifiée Qualiopi depuis mi-novembre, l'école des MOF Lunetiers, qui s'est ouvert à l'international en organisant des stages en anglais, a entamé des démarches pour être inscrite au registre national des formations.



Alain Clerc

MOF Lunetier, formateur et gestionnaire de l'école des MOF Lunetiers

« *Aujourd'hui, nous sommes fiers de la qualité d'enseignement proposé et de l'efficacité de nos formations. Partager savoir et passion est notre credo.* »



PHOTOS : MOF LUNETIERS

www.mof-lunetiers.com - [f mof.lunetiers](https://www.facebook.com/mof.lunetiers) - contact@mof-lunetiers.com



© LA GRIFFE

« J'exerce un métier enrichissant et très polyvalent. Chaque vitrail est unique, chaque lieu aussi. J'aime la magie de la lumière et travailler des matériaux nobles. »

SPECTRE COLORÉ

ATELIER DU VITRAIL GWEN GLASS - VITRAILLISTE

Artisan d'art MOF, Gwendoline Guillou restaure et crée des vitraux. Son atelier fondé en 2007 dans l'Eure multiplie les chantiers pour les collectivités et les particuliers. Attentif aux autres et à son environnement, réputé pour son exigence, le Maître Artisan s'investit pleinement dans son métier et la transmission de valeurs qui lui sont chères.

Kabelle Flayeux

UN COUP DE CŒUR POUR LE MÉTIER

Pour son stage de découverte de troisième, Gwendoline Guillou choisit l'atelier de Vincent Jaillotte, maître verrier Meilleur Ouvrier de France (MOF) au Neubourg (27). C'est le déclic. « J'y suis retournée la semaine suivante pour signer mon contrat d'apprentissage. J'ai passé huit ans au côté de cet artisan d'art qui m'a embauchée à l'issue de mes études », retrace Gwendoline Guillou. La jeune femme se lance ensuite dans un tour de France, travaille dans différents ateliers et passe un Brevet des métiers d'art (BMA) Arts et techniques du verre, option vitrail, avant de créer l'Atelier du vitrail Gwen Glass en 2007.



© LA GRIFFE

DES COMMANDES SUR UNE ANNÉE

Outre son parcours professionnel, ses quelques années d'expérience auprès de Vincent Jaillotte sont un plus sur la carte de visite de la vitrailliste. Le carnet de commandes de l'entreprise, agréée Monuments historiques, se remplit rapidement. « Comme je figurais sur la liste des artisans recommandés par la Drac, des collectivités m'ont confié des chantiers de restauration de vitraux d'églises. Depuis, les propositions se multiplient. Le carnet est complet jusqu'à fin 2022. » Des particuliers font aussi appel à ses services pour l'entretien de leur patrimoine privé, la création de portes d'entrée, l'aménagement-décoration d'intérieur...



© ATELIER GWEN GLASS

DÉMÉNAGER POUR SE DÉVELOPPER

Installée dans un atelier qui se révèle rapidement trop exigu au vu du rythme de son activité, Gwendoline Guillou déménage en 2009 à Plasnes (27). Six ans après, elle obtient le titre de MOF et son apprenti celui de MAF. « *J'ai longtemps travaillé seule avant de prendre Cyril Staub en apprentissage en 2013. Il est aujourd'hui mon chef d'atelier.* » Depuis, l'entreprise ne cesse de grandir, à tel point qu'elle intègre l'été dernier de nouveaux locaux dans le même village. « *J'avais besoin de plus d'espaces pour développer d'autres secteurs : le décor (sablage sur verre) et la serrurerie-métallerie, et pour donner des cours, en réponse à la demande.* »



© ATELIER GWEN GLASS

AUX PETITS SOINS POUR SES OUVRIERS

Suite au dernier changement d'adresse, Gwendoline Guillou réadapte et aménage l'atelier au fur et à mesure. « *Les travaux sont en cours. L'objectif est de retrouver le confort des anciens locaux avec la salle de repos, la cuisine. En attendant, tout le monde mange chez moi.* » Attentive au bien-être et à la santé de son équipe, l'artisan soigne les équipements et l'ambiance : « *Nous travaillons avec des protections, en musique et en présence d'animaux, vecteurs de cohésion sociale. J'ai loué une parcelle de jardin ouvrier potager à l'association Plasne et Terre pour que mes ouvriers puissent cultiver, en collectivité avec d'autres jardiniers.* »

PARTAGER DES VALEURS ET UN SAVOIR-FAIRE

Au quotidien, Gwendoline Guillou engage diverses actions en faveur du développement durable. « *L'atelier trie et recycle tous ses déchets, et participe au maintien de l'emploi local en collaborant avec des menuisiers, des miroitiers... et avec deux lycées professionnels du secteur. L'objectif est de faire travailler les jeunes et de les sensibiliser au patrimoine.* » Pour transmettre sa passion, montrer son savoir-faire et, pourquoi pas, susciter des vocations, le maître verrier accueille régulièrement des élèves de tous niveaux et proposera courant 2022 des cours du soir et des stages d'initiation accessibles à partir de 14 ans.



© ATELIER GWEN GLASS



© ATELIER GWEN GLASS

www.ateliervitrail-gwenglass.com +

f Atelier-De-Vitrail-Gwenglass +

DATES CLÉS

2007

Création de l'entreprise de restauration-crétion Atelier de vitrail Gwen Glass.

2015

Titre de MOF dans la catégorie vitraux, pendant que son apprenti, Cyril Staub, devient meilleur apprenti de France.

2017

Obtention du titre de Maître Artisan en métiers d'art, la plus haute distinction dans le domaine de l'Artisanat.

2020

Prix Stars & Métiers et Médaille d'or de l'académie des Art-Sciences-Lettres.

2021

Déménagement dans des locaux plus grands pour développer de nouveaux secteurs d'activité.

CÉCILE LIEURADE-BILLOU - SERVICES AUX ENTREPRISES DE PÔLE EMPLOI

« SORTIR DU SCHEMA “ JE CHERCHE TEL PROFIL IDEAL ” »

Adjointe à la directrice des services aux entreprises de Pôle emploi, Cécile Lieurade-Billou fait le point avec nous sur les actions que l'établissement met en place pour aider les TPE à recruter, notamment via son réseau de conseillers d'entreprise. Des actions – contre toute attente – assez innovantes.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

DANS QUELS SECTEURS ARTISANAUX OBSERVEZ-VOUS LES PLUS GROSSES TENSIONS DE RECRUTEMENT ?

Nous avons recueilli les perceptions des recruteurs. 68 % des recruteurs des métiers de bouche disent rencontrer des difficultés ; dans le BTP, ce sont 83 % des charpentiers, 82 % des couvreurs, 72 % des plombiers... Des chiffres bien au-dessus de la moyenne des recruteurs tous métiers confondus qui sont 44,9 % à penser que leur recrutement sera difficile.

QUE FAIT PÔLE EMPLOI FACE À CE CONSTAT ? Nous travaillons sur l'attractivité de ces métiers. Chaque semaine, dans les agences Pôle emploi, les conseillers d'entreprise organisent des actions « #TousMobilisés » qui ont trois buts : la découverte des métiers, des propositions de formations et des rencontres directes avec les recruteurs. La liste des événements (470 pour le BTP en décembre dernier par exemple) est communiquée chaque mois aux organisations professionnelles, qui transmettent à leurs adhérents. Les conseillers d'entreprise participent aussi à des Salons, établissent des partenariats locaux avec les chambres de métiers et de l'artisanat...

QUELS AUTRES LEVIERS UTILISEZ-VOUS ?

Je crois beaucoup à l'ouverture du « *sourcing* »

pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande. À travers la méthode de recrutement par simulation, nous organisons des ateliers qui testent les personnes sur des capacités (elles vont sur des plateaux techniques, font des sessions pour voir si leurs compétences sont transférables...). L'immersion professionnelle est aussi un très bon levier : le demandeur d'emploi va sept jours dans l'entreprise pour valider son projet ou pour « tester » un futur recrutement (l'entrepreneur peut évaluer alors son savoir-être).

QUEL EST L'AVENIR DU RECRUTEMENT ? Je crois qu'il faut sortir du schéma « je cherche tel profil idéal ». Élargir son champ de vision porte des fruits ! Nous avons pu l'expérimenter via des méthodes testées localement, comme des matches de foot où recruteurs et demandeurs d'emploi se rencontrent sans savoir qui est qui. Ce recrutement « par affinités » est nouveau en termes de mentalité, mais nous avons des recruteurs qui n'auraient jamais pensé que prendre telle personne avec telle compétence dans leur entreprise serait approprié ! Il faut aussi demain favoriser le mentorat/tutorat : des personnes qui ont de l'expérience accompagnent le demandeur d'emploi (et donc potentiellement l'entreprise destinataire). C'est très important pour la confiance en soi, pour se réorienter vers un métier auquel on n'aurait pas pensé. Les agences de Pôle emploi s'adossent pour cela à des associations ; le mentorat connaît un essor depuis la crise.

www.pole-emploi.fr +

UN RÉSEAU POUR VOUS !

L'activité « service aux entreprises » a été expérimentée en 2013. Très concluante, elle est généralisée en France en 2015. Aujourd'hui, 5 500 conseillers, présents dans chaque agence locale, sont dédiés à la relation avec les entreprises (ils ont une ligne directe). Ils peuvent vous aider tout au long de votre processus de recrutement (rédaction de votre besoin, mise en ligne de l'annonce, présélection des candidats, etc.), mais aussi relayer des informations sur le site de Pôle emploi, organiser un événement...



Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur Artisanat.fr >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

RESEAU DES CMA ACTUALITES SERVICES EN LIGNE LES CMA RECRUTENT EVENEMENTS ET PIESSÉ

Rechercher...

MA
Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE
FRANCE
EN SAVOIR PLUS

NOUS CONTACTER

PROPOSITIONS POUR UNE RÉFORME AMBITIEUSE DE L'APPRENTISSAGE

#PACTE
Votez, commentez, contribuez sur pacte-entreprises.gouv.fr

Prix du Maître d'Apprentissage

MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

02 février LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

25 janvier PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

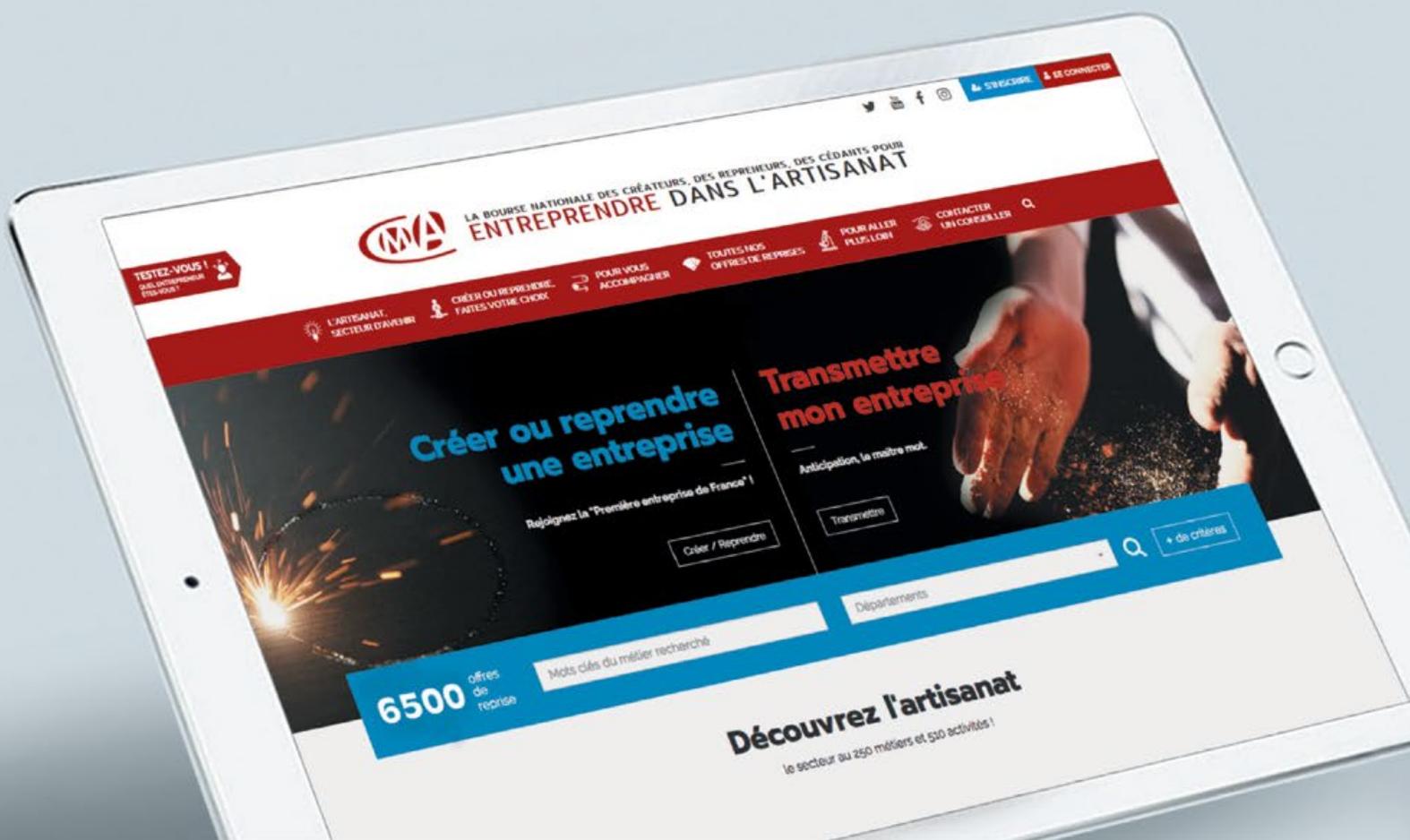
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

+1M PERSONNES REÇUES

140 000

Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité** ?



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**